

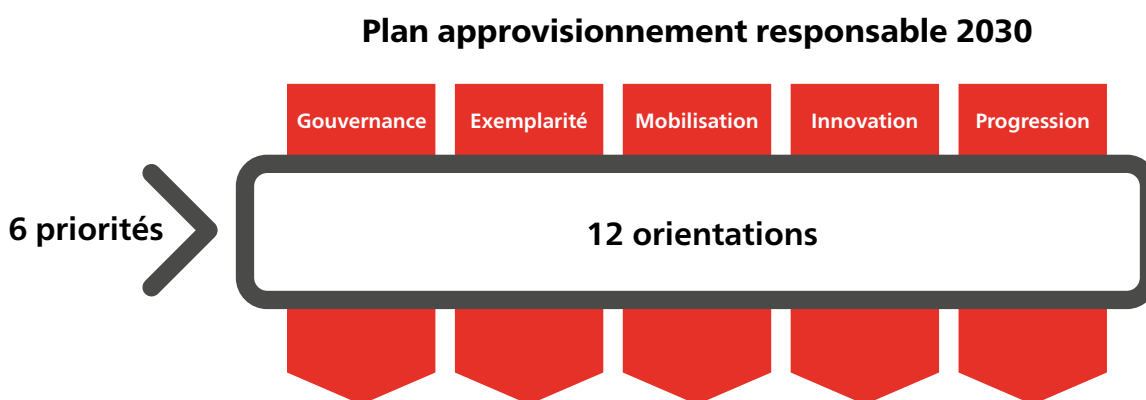
Plan approvisionnement responsable 2030

Pour faire advenir le projet de société durable et équitable imaginé dans le plan stratégique décennal [Montréal 2030](#), les différentes unités d'affaires de la Ville, soit les services et les arrondissements, se dotent de leurs propres plans et stratégies. C'est dans cet ordre d'idée que le Plan approvisionnement responsable 2030 voit le jour.

Par ce plan, le Service de l'approvisionnement entend veiller à ce que la métropole **tire parti** de la fonction transversale qu'est **l'approvisionnement** en l'utilisant comme **levier** pour contribuer à sa **résilience économique, sociale et écologique**, de même qu'aux 17 Objectifs de développement durable (17 ODD) des Nations Unies.

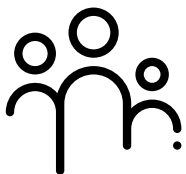
Il s'agit de faire en sorte que les besoins en biens et services de la Ville puissent être comblés par l'entremise de **modes d'approvisionnement plus responsables**, notamment par l'intégration de considérations environnementales, sociales et de retombées économiques locales dans les critères d'achat et de sélection des fournisseurs. Revoir nos pratiques d'acquisition, d'utilisation et de disposition des biens et services est nécessaire pour **inciter les marchés à adopter des pratiques plus responsables et ainsi réaliser la transition écologique** tout en sécurisant la capacité de la Ville à répondre efficacement et judicieusement à ses besoins.

5 axes
12 orientations
6 priorités



Priorités transversales

Les six priorités transversales sont des objectifs communs à tous les services et arrondissements de la Ville. Tout le personnel de la Ville est invité à y contribuer par la mise en œuvre du Plan.



Diversité, équité et inclusion

Pour renforcer la solidarité, l'inclusion et l'équité et ne laisser personne derrière, il est essentiel de prendre en compte les différentes réalités vécues dans les interventions et services de la Ville, entre autres par l'Analyse différenciée selon les sexes et intersectionnelle (ADS+).



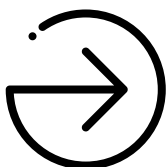
Économie sociale

La Ville reconnaît l'importance de valoriser les entreprises d'économie sociale, dont la finalité est centrée sur le service aux membres ou à la collectivité plutôt que sur le profit pécuniaire.



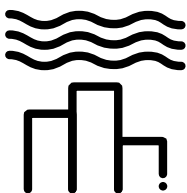
Achat local

Favoriser les biens et services en provenance du Québec permet à la Ville de dynamiser une activité économique durable sur le territoire, tout en augmentant la résilience de sa chaîne d'approvisionnement.



Circularité

La notion d'économie circulaire vise à minimiser la consommation et l'extraction de ressources vierges, par la réutilisation, la réparation, le recyclage et la valorisation des biens et des matières existants.



Gaz à effet de serre

Tous les partenaires et toutes les instances de la Ville se mobilisent pour décarboner l'économie et réduire, d'ici 2030, d'au moins 55 % les émissions de gaz à effet de serre (GES) sous le niveau de 1990 et ainsi atteindre, d'ici 2050, la carboneutralité.



Innovation

Montréal se doit de rester alignée sur les plus récentes avancées grâce à une culture de renouvellement continu, axée sur la qualité et sur la création de valeur.

Mise en œuvre du Plan

5 axes, 12 orientations et leur contribution aux 17 ODD

Axe gouvernance

1. Assurer un leadership au sein de la Ville, de sorte que le Service de l'approvisionnement et les unités d'affaires adoptent des pratiques d'approvisionnement plus responsables



2. Utiliser le pouvoir d'influence de la Ville auprès des instances gouvernementales afin de faire évoluer le cadre légal de manière à favoriser l'approvisionnement public responsable



Axe exemplarité

3. Stimuler une activité économique durable et équitable sur le territoire en favorisant des pratiques d'achat responsables



4. Accompagner les membres du personnel de la Ville qui sont impliqués dans les activités d'achat à prendre en compte les critères et les outils d'aide à la décision d'achat responsable



5. Intégrer des principes d'économie circulaire dans les pratiques d'approvisionnement



6. Intensifier les efforts pour réduire l'impact environnemental des transports liés aux activités d'approvisionnement



Axe mobilisation

7. Développer un environnement d'affaires collaboratif et participatif favorisant l'émergence et la mise en oeuvre de solutions innovantes en approvisionnement responsable



8. Renforcer la communication interne sur les engagements, les initiatives et les résultats en approvisionnement responsable



Axe innovation

9. Réinventer la chaîne d'approvisionnement afin de la rendre plus attractive, innovante et résiliente



10. Assurer une veille des entreprises qui proposent des technologies propres ou des pratiques, produits et services novateurs en lien avec les critères d'achat responsable de la Ville - leur permettre d'expérimenter leur offre



Axe progression

11. Assurer la progression et la mesure des avancées en approvisionnement responsable



12. Contribuer au rayonnement de la Ville par la promotion des retombées résultant de la progression de l'approvisionnement responsable

